

BULLETIN D'ADHESION 2026

Nom : Prénom : Date de naissance :

Portable : Email :

Adresse :

Commune :

Nous diffusons des informations **métiers, filières, syndicales, évènementielles...** aux adhérents sur

WHATSAPP : télécharge l'application si tu ne l'as pas encore
(on t'intègrera aux groupes !)

Souhaitez-tu la carte moisson ? Oui Non

Productions :

Production principale : Production(s) secondaire(s)

Conventionnel Agriculture biologique Label(s):

Organisme ou entreprise de collecte : Vente Directe

Installation

Année d'installation : Cadre Familial Hors Cadre Familial

Mode d'installation : Individuel GAEC EARL SCEA Autre

Nom de la société :

Adresse de la société :

Les conditions de conservation des données personnelles communiquées sont consultables sur <http://www.jeunes-agriculteurs.fr/decouvrir-ja/devenir-adherent/>

Inscrivez-vous dès à présent au(x) groupe(s) de travail de votre choix

Vous recevrez les invitations aux réunions de travail sur les sujets cochés

RGA* Bovin Lait Ovin lait

Caprin Bovin Viande Ovin Viande

Agriculture bio Porc Apéro / Repas

Visite d'exploitations Évènementiels Autre proposition :

TARIFS 2026

Adhésion JA			
Cochez la ou les cases qui vous correspondent, et <u>additionnez</u>			
• C'est ma première adhésion à JA	Je ne suis pas installé(e) <input type="checkbox"/> gratuit	Je suis installé(e) <input type="checkbox"/> gratuit	<input type="checkbox"/> étudiant(e) <input type="checkbox"/> gratuit
• Je souhaite renouveler mon adhésion à JA par chèque (ordre JA Aveyron)	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 110 €	<input type="checkbox"/> 20€
• Je souhaite renouveler mon adhésion à JA par prélèvement (formulaire au dos)	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 110€	<input type="checkbox"/> 20€
+ Je souhaite m'abonner à la Volonté Paysanne (Tarif préférentiel, fin abonnement 31/12/2025)**	<input type="checkbox"/> 72.50 €	<input type="checkbox"/> 72.50 €	<input type="checkbox"/> 72.50 €
+ Je souhaite adhérer à la FDSEA**	<input type="checkbox"/> + 80 €	<input type="checkbox"/> +80 €	
TOTAL	= = = =		

* RGA : Renouvellement des Générations en Agriculture (Promotion du métier / Installation / Transmission)

** à régler, même lors de la première adhésion, par chèque ou par prélèvement (formulaire au dos)

Tout paiement sera débité à partir du 1^{er} janvier 2026.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence Unique du Mandat
(Ne pas remplir ces cases)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez JEUNES AGRICULTEURS AVEYRON à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de JEUNES AGRICULTEURS AVEYRON.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Veuillez compléter les champs suivant :

Vos coordonnées :

Nom / Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : Ville :

Les coordonnées de votre compte

IBAN :

Numéro d'identification international du compte bancaire IBAN (International Bank Account Number)

BIC :

1 2 3 4 5 6 7 8 9

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier code)

Coordonnée du créancier

Nom du créancier : JEUNES AGRICULTEURS AVEYRON

ICS (Identifiant Cr  ancier SEPA) : **FR 44 ZZZ 517 295**

Adresse : Carrefour de l'agriculture

Code Postal : 12026 Ville : RODEZ cedex 9

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif

1

Paiement ponctuel

Signé à

Signature (veuillez signer ici)

Le

Note: Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banquier.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.